

**Chers collègues,**

Noël ! Que d'heureux souvenirs éveillent ce mot porteur de merveilles : décorations, sapin orné, autour duquel se déroulent nos célébrations. La période des fêtes est aussi particulièrement propice à l'évocation des souvenirs de l'année qui s'achève.

J'aimerais rappeler ici les 25 ans de notre association fêtés au Luxembourg en avril dernier, notre adhésion à l'Alliance mondiale pour les droits des personnes âgées (GAROP), notre participation active au projet ProFuND (prévention des chutes) et à la plateforme européenne AGE, ainsi que la signature d'un accord de collaboration avec nos collègues de l'EAHSA.

2014 a aussi été une année de changements, puisque Jean Bohler a décidé de quitter la présidence et le bureau exécutif de l'E.D.E. en cours de mandat. Je tiens ici à lui exprimer nos remerciements pour le temps qu'il a consacré à l'E.D.E. durant ces dernières années et à lui souhaiter nos meilleurs vœux pour son avenir. J'aimerais aussi remercier Erika Lörinczy, laquelle a dû se résigner à quitter le bureau exécutif cette année, en raison d'un changement professionnel.

Toujours au chapitre des changements, je souhaite encore évoquer l'arrivée en septembre dernier de Beatrix Kaserer au bureau exécutif, au sein duquel elle reprend la fonction de trésorier. Plein succès à elle dans cette nouvelle responsabilité.

De mon côté et depuis mon élection à la présidence de l'E.D.E. en septembre au Tessin, j'ai décidé de relever un nouveau défi professionnel en reprenant le poste d'administrateur délégué et de CEO du Groupe Odysse, lequel regroupe 5 établissements médico-sociaux situés dans le canton de Vaud (Suisse).

Il m'est bien évidemment impossible de conclure sur 2014 sans remercier vivement et chaleureusement Gabriele Hartmann pour l'excellent travail qu'elle accomplit quotidiennement en faveur de l'E.D.E. et de nos membres. Un grand merci aussi à mes collègues du bureau exécutif pour leur engagement bénévole et à vous tous, chers membres, pour votre fidélité à notre association.

**Noël à Montreux**

Une année s'est écoulée, une autre frappe à la porte avec ses lendemains à découvrir ensemble. 2015 sera l'année du 14^{ème} congrès de l'E.D.E. qui aura lieu à Montreux (Suisse) les 24 et 25 septembre, sur le thème « Du management au réseau, bâtir des partenariats dans l'accompagnement des personnes âgées ». Le programme, que vous recevrez en janvier prochain, promet d'être passionnant et je vous encourage tous à vous inscrire à ce prochain congrès dès le mois de février. Ce sera un honneur et un plaisir pour moi, l'ARODEMS et CURAVIVA de vous accueillir nombreux à Montreux !

2015, ce sera aussi l'année des 10 ans du système de management de la qualité E-Qalin, ce projet européen couronné de succès et soutenu par l'E.D.E. en la personne de Wilfried Schlüter, notre président d'honneur.

« Il ne faut pas chercher à rajouter des années à sa vie, mais plutôt de la vie à ses années », disait Abraham Lincoln. C'est sur cette belle citation que j'aimerais vous souhaiter mes meilleurs vœux pour une nouvelle année pleine de bonheur, de santé et de prospérité. Que la sérénité du temps des fêtes soit un heureux prélude à l'année 2015 !

Bien sincèrement,
Jean-Louis Zufferey, Président de l'E.D.E.

Le colloque national AD-PA/FNADEPA le 19 novembre 2014 à Paris

de gauche : Christian DU MOTTAY, Consultant, Claudy JARRY, Président de la FNADEPA, Pascal CHAMPVERT, Président de l'AD-PA, Michel AIMONETTI, Directeur d'EHPAD

Le colloque national AD-PA/FNADEPA, qui a eu lieu le 19 novembre sur le thème « les spécificités du métier de directeur dans le contexte économique et social actuel », a permis de valoriser le partenariat qui existe entre les deux associations depuis quelques années.

Claudy JARRY, (président de la FNADEPA) et Pascal CHAMPVERT (président de l'AD-PA) ont ouvert cette journée en mettant le point d'orgue sur la mutualisation des actions dans ce contexte économique et social particulier.

Constatant tous les deux que l'Etat a de très grandes ambitions, sans pour autant se donner les moyens de les réaliser, ils souhaitent que

celles-ci ne se concrétisent pas au détriment des directeurs d'établissements et de leurs équipes. Le nouveau plan sur les maladies neurodégénératives et troubles apparentés illustre bien ce propos : il est très ambitieux mais ne prévoit que peu de financement pour atteindre ses objectifs. Si le premier volet de la loi autonomie est acté, le second concernant plus particulièrement une réforme de la tarification des établissements reste hypothétique.

La journée s'est construite autour de trois tables rondes avec la participation de nombreux acteurs du secteur médico-social.

Lors de la première table ronde « Travail en filière, réseaux, coopération : quelles mutations pour les professionnels », le débat s'est porté sur le rapprochement des différents acteurs du territoire. Le travail en réseau permet d'échanger afin d'optimiser les prestations et éviter les ruptures de parcours et les hospitalisations injustifiées. La mutualisation ne va cependant pas résoudre tous les problèmes puisqu'il n'existe pas de financement dédiés et des lacunes perdurent dans la coordinations des acteurs et des outils d'informations. Le travail en réseau suppose aussi un formalisme important : conventions, nommer les administrateurs...

Le deuxième table ronde « vers la loi vieillissement : quel avenir pour les services à domicile et les établissements ? » a débuté sur la

lenteur du processus législatif. La loi ne sera pas promulguée avant l'été et les décrets d'applications ne seront probablement pas mis en œuvre avant la fin 2015. Elle comprend deux mesures essentielles : d'une part la lutte contre les saturations des plans d'aide et d'autre part l'allègement des « restes à charge » pour les plans d'aide les plus lourds. Pourtant, les mesures financières ne vont concerner que 28 % des personnes aidées (celles dont les plans d'aide sont saturés). En moyenne, une personne bénéficiaire de l'APA, avec un plan d'aide saturé, aura 1h30 d'aide en plus par semaine. La loi ne prévoit pas de réforme sur la tarification des SAAD. On passe d'expérimentation en expérimentation sans qu'aucun Gouvernement ne passe à l'action.

La dernière table ronde « Entre nécessaire qualité et contexte socio-économique, quelles innovations pour les directeurs et les équipes ? » a été l'occasion de rappeler que notre pays a connu des innovations majeures et que le secteur médico-social n'a pas échappé à cette vague : logiciels métiers, développement durable... Pour continuer à innover dans le contexte économique d'aujourd'hui il faut savoir faire mieux avec moins, avec débrouillardise et imagination. L'innovation ne nécessite pas toujours des dépenses mais surtout une bonne idée. Il faut inciter au partage des idées innovantes.

■ *Valentine GHESQUIERES, Juriste FNADEPA*

Forum tchéco-australien 2014 sur l'accompagnement des personnes âgées



650 spécialistes des soins aux personnes âgées ont participé au congrès tchèque de l'Association des prestataires de services sociaux.

Le **Forum tchéco-australien 2014** sur l'accompagnement des personnes âgées est un atelier d'experts qui s'est déroulé dans le cadre du sixième congrès annuel de l'EAHSA, l'Association des prestataires de services sociaux de République tchèque les 9 et 10 octobre 2014 à Tábor en République tchèque. La ministre tchèque du Travail et des Affaires sociales Michaela Marksova, ses secrétaires d'État ainsi que 650 délégués ont pris part à cet important congrès.

Le Forum tchéco-australien 2014 sur l'accompagnement des personnes âgées est organisé par le bureau pragois de la Commission australienne du commerce intitulée l'Austrade, qui est l'organisation gouvernementale australienne de facilitation pour le commerce, l'investissement et la formation. Ce forum a été l'occasion de faire connaître les capacités des soins aux personnes âgées dont dispose l'Australie afin d'appuyer les évolutions politiques croissantes ainsi que les liens commerciaux entre les institutions australiennes et tchèques.

Parmi ses participants, le Forum a notamment accueilli des experts en soins aux personnes âgées, des représentants haut-placés des entreprises de soins de santé et de soins aux personnes âgées, des représentants de gouvernements ainsi que des décideurs politiques. Trois intervenants australiens invités ont pris part au Forum par liaison vidéo en direct de Sydney, l'intervenant final était présent en personne.



Steve Rank, Délégué commercial principal pour l'Europe centrale, et Michaela Marksova, ministre tchèque du Travail et des Affaires sociales

Les intervenants :

Rod Cooke, PDG du Conseil des compétences pour les services à la collectivité, secteur de la santé. Rod Cooke a donné un aperçu du secteur australien des services aux personnes âgées et diffusé un courte vidéo réalisée par les services « Glenview community » montrant un établissement australien pour personnes âgées situé en Tasmanie.

Jenny MacKellin, PDG Réseau des services pour les handicapés de la Central coast, a présenté un exposé consacré au travail dans le secteur du handicap avec des ressources financières limitées.

Janelle Tavender, enseignante-formatrice en soins aux personnes âgées à l'Institut de formation de Nouvelle-Galles du Sud TAFE NSW Hunter Institute, a parlé de l'importance de la qualité de l'enseignement et de la formation et a présenté des exemples de modules de

formation disponibles en Australie destinés aux personnes qui travaillent dans le secteur des services aux personnes âgées.

Pour finir, Dale Stevenson, consultant expert de Thomson Adsett Architects pour l'Europe, s'est rendu en personne à Tábor où il a présenté la conception australienne des équipements de soins aux personnes âgées en termes de design et d'architecture.

La modération du Forum fut assurée par **Karel Vostry**, Directeur de la coopération internationale de l'union des associations patronales de République tchèque, et par **Steve Rank**, Délégué commercial

principal de l'Austrade pour l'Europe centrale. Toutes les présentations sont disponibles <http://www.austrade.gov.au/local-sites/czech-republic/english/news-and-events/czech-australian-aged-care-forum> au format PDF.

Les présentations riches en informations furent suivies d'une séance de questions/réponses permettant aux délégués d'échanger avec les intervenants et d'établir des réseaux avec les représentants de ThomsonAdsett et de la Commission australienne du commerce.

■ *Association des prestataires de services sociaux de République tchèque, APSS CR*

Conférence sur les soins palliatifs dans la résidence pour personnes âgées de la ville de Budapest



László Bakonyi

Le 10 novembre 2014, une conférence sur les soins palliatifs intitulée *Besoins et potentialités des soins palliatifs dans les établissements d'accueil et de soins aux personnes âgées* s'est réunie dans la résidence pour personnes âgées de la ville de Budapest.

L'oncologue János Szántó a présenté un exposé sur l'approche globale de la prise en charge des patients sujets de cancer et a souligné l'importance de la détection et de l'information précoces.

Choisir la juste manière de communi-

quer le diagnostic est une responsabilité de taille qui incombe à tous les médecins. Il est préconisé de toujours observer les principes suivants : démarche progressive, clarté, honnêteté et confidentialité. Monsieur Szántó a également souligné l'importance d'avoir l'avis d'un deuxième spécialiste. Il a affirmé que la qualité de vie importe plus que la durée de la vie et a évoqué la diversité des dispositifs de soins palliatifs en Hongrie (soins à domicile, soins en établissement et équipes mobiles).

Zsuzsanna Kónya et Gyuláné Marx ont présenté le programme Nár-cisz, un programme modèle de soins palliatifs qui fournit des critères et des directives en vue de l'utilisation de soins palliatifs en gériatrie dans les résidences de soins pour personnes âgées. Il est essentiel de placer le patient au centre de la démarche (l'on pourra aborder

les patients atteints de démence sur le plan émotionnel) et d'établir une démarche unifiée. Pour atteindre ces objectifs, les proches du patient (l'apport des membres de la famille est essentiel pour comprendre les antécédents personnels du patient) et le personnel chargé de prodiguer les soins adaptés (coopération étroite tout le long de la chaîne de soins, excellent travail d'équipe appuyé par des tuteurs et par une communication efficace), devront nécessairement avoir la même conception de la manière de traiter ces questions délicates. Les directives ont été élaborées en tenant compte des caractéristiques des établissements, mais aussi des recommandations fixées par l'UE et par l'OMS.

La résidence pour personnes âgées de la ville de Budapest connaît une nouvelle étape avec la création du groupe de travail sur le deuil. Les résidents accueillent favorablement ce type de thérapie de groupe. En s'aidant mutuellement, ils ont également la possibilité de gérer correctement leurs propres douleurs et chagrins.

La résidence pour personnes âgées de la ville fournit des services aux personnes âgées de Budapest depuis le 8 novembre 1974 et a fêté cette année son quarantième anniversaire. László Bakonyi (membre hongrois du Conseil d'administration de l'E.D.E.) est directeur de cet établissement depuis le mois de juillet 1989. La conférence sur les soins palliatifs constitue un élément clé des festivités anniversaires qui comprenaient plusieurs manifestations.

■ *László Bakonyi, Budapest*

Changements administratifs au sein de l'association italienne ANSDIPP

Au mois de mai 2014, notre association a entrepris de renouveler ses organes administratifs. Entre autres décisions, le bureau exécutif s'est posé le défi majeur d'augmenter le nombre de ses membres à l'avenir. Nous pensons qu'il est important pour nous tous de toucher davantage de directeurs et de responsables d'organes publics et privés qui travaillent dans le domaine des soins de longue durée en général, et plus particulièrement dans celui des soins aux personnes âgées et aux personnes présentant des besoins particuliers.

Afin de réaliser cet objectif de taille, le président de l'ANSDIPP Sergio Sgubin a proposé de délivrer des « cartes bleues » permettant aux membres de bénéficier des services de notre association durant

une année entière. En outre, nous avons décidé lors de notre dernière réunion du Conseil d'administration de réduire le montant des cotisations.

Nous espérons que ces nouvelles opportunités nous permettront de toucher différents types de personnes au-delà des seuls directeurs et responsables de services publics ou de structures d'accueil et de services. Nous sommes convaincus de l'importance d'impliquer les services sociaux et les directeurs et responsables de services de santé au niveau local et régional : leur appui est important pour nos activités au quotidien dans la mesure où ce sont eux qui mettent en œuvre les politiques de services de soins.

De même, nous continuons d'explorer la possibilité de déposer le titre de directeur de service de soins, l'objectif étant d'instaurer un parcours officiel permettant aux membres de notre association d'obtenir ce titre de « directeur ». Ces dernières années, nous avons consacré beaucoup de temps à rencontrer les responsables gouvernementaux dans ce but. La tâche ne semble pas aisée mais une fois l'objectif atteint, les résultats seront considérables.



Elena Weber

L'idée est que l'ANSDIPP soit le seul organe à même d'effectuer l'enregistrement des directeurs de services de soins lorsque :

- (a) le ou la candidat/e au titre est directeur ou directrice de son organisation,
- (b) son organisation œuvre activement à fournir ou à faire avancer



Sergio Sgubin

ces services,
(c) les droits universels à la santé et au bien-être figurent parmi les objectifs de l'organisation,
(d) le directeur est responsable de l'exploitation de tous les services et résultats produits.

Pour assumer cette tâche difficile, nous ne sommes pas seuls : nous disposons du soutien fort d'une autre association qui représente toutes les professions en Italie. Nous privi-

légions ce mode opératoire car nous sommes convaincus de l'intérêt de constituer des réseaux de partenaires pour les services aux personnes âgées, et considérons que ce n'est qu'en agissant différemment dans un environnement en réseau que nous pourrions atteindre cet objectif.

■ Elena Weber et Sergio Sgubin, ANSDIPP, Italie

La maternité, un bonheur partagé à Mont-Calme

Certaines entreprises n'hésitent plus à proposer à leurs collaboratrices de financer la cryogénéisation de leurs ovocytes afin de leur permettre de réaliser leurs objectifs professionnels avant de fonder une famille. Le débat entre éthique, droit du travail et ressources humaines est ainsi ouvert... D'autres entreprises font le pari de **valoriser la maternité** au sein de leur établissement. C'est le cas de la Fondation Mont-Calme, EMS lausannois, dont la majorité du personnel est composée de femmes. Si la maternité fait le bonheur des parents, elle le fait aussi pour toute l'entreprise qui voit dans l'arrivée de ces enfants le message positif d'une relève assurée.

Une entreprise qui compte une grande majorité de femmes dans son personnel et en plus croit au potentiel des jeunes qui sortent de formation dans sa politique de recrutement va immanquablement devoir intégrer les maternités dans la gestion de ses ressources humaines. Bien sûr chaque grossesse aura de multiples effets dans l'organisation du travail et la gestion des assurances sociales. Aménagement du poste pour préserver la santé de la future mère et de son enfant, déclaration aux assurances pertes de gain quand le travail ne peut plus être assumé à 100%, préparation du remplacement pendant l'absence maternité. Après l'heureux événement il faut aussi penser à la date de reprise de ses fonctions pour la mère, sans oublier toute la capacité d'adaptation dont l'employeur doit faire preuve pour permettre à la maman de ne pas être débordée par ses nouvelles responsabilités familiales.

Mais la maternité dans l'entreprise n'est pas seulement l'affaire du patron et de l'employée c'est aussi une sorte d'œuvre collective. En effet, toute l'équipe est mobilisée pour soulager la collaboratrice dans ses tâches quotidiennes, parfois même la remplacer quand la maternité se fait douloureuse. Il lui faudra aussi œuvrer à la bonne

intégration du personnel temporaire venu remplacer la maman qui durant quelques 16 semaines va se consacrer exclusivement à ce nouveau né qui a tant besoin d'elle. Lors de la reprise du travail les collègues vont aussi devoir montrer de la patience et de la tolérance pour soutenir la nécessaire démarche de réintégration après tous ces mois d'absence.

Malgré tous ces écueils la maternité doit rester une source de bonheur pour les parents, bien sûr, mais aussi pour toute l'entreprise qui doit voir dans l'arrivée de cet enfant le message positif d'une relève assurée. Pour soutenir ce message la Fondation Mont-Calme a demandé à la photographe Christiane Grimm, témoin privilégiée depuis de nombreuses années de tous les

instants de l'institution, de saisir la beauté du regard du parent sur son enfant afin de la montrer à tout le personnel au travers d'une exposition de photographies intitulée « Les enfants des nôtres ». Ainsi, lors de l'annonce du prochain congé maternité, chacun pourra partager un peu de la fierté générée par ces naissances et ne garder à l'esprit que de belles images.

■ Jérôme Azau, directeur de la Fondation Mont-Calme, Lausanne (Suisse),

www.montcalme.ch

GALERIE DE LA PASSERELLE EXPOSITION LES ENFANTS DES NÔTRES PHOTOS DE CHRISTIANE GRIMM



11 DECEMBRE - 28 JANVIER 2015
vernissage jeudi 11 décembre à 15h00

Fondation Mont-Calme Bugnon 15 1005 Lausanne

E.D.E. Vision 38

Ceci est le 38ème numéro du bulletin d'information E.D.E. VISION. Il vous informe sur les développements actuels au sein des structures d'accueil et des services aux personnes âgées en Europe ainsi que sur les projets de l'E.D.E. et de ses associations membres. En plus, l'E.D.E. se prononce sur les questions actuelles de la politique européenne dans le secteur de l'assistance aux personnes âgées.

Nous vous invitons à faire suivre ce bulletin à vos collègues.